

Attestation de conformité au contact alimentaire

Nous,

MEDICOM SAS

Boulevard de la Chanterie - 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou – France

Déclarons que cette déclaration de conformité est établie sous notre seule responsabilité et concerne les produits suivants :

**90.104C, 90.106C & 90.104R
Lingettes désinfectantes sans rinçage**

Les produits objets de cette déclaration, décrits ci-dessus, sont conformes à l'Arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1er août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Par conséquent, les produits objets de cette déclaration sont aptes à un usage agro-alimentaire.

Cette déclaration est établie sur la base des déclarations de notre fournisseur.

Nom : Brenda GUILLET

Lieu d'établissement : Saint Barthélemy d'Anjou

Fonction : Responsable Affaires Règlementaires Europe

Date d'établissement : 12/05/2025

Signature :

